

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.  
BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

### PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . . .	18 fr. » c. Poste.	24 fr. » c.
Six mois. . . . .	10 »	13 »
Trois mois. . . . .	5 25	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou refusés, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois seront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés avec une lettre affranchie.

### Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

#### DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin,	Poste.
9 — 04 — — — — —	Omnibus.
4 — 13 — — — — —	soir, Express.
7 — 11 — — — — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

#### DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 25 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — — — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — — — —	Express.
5 — 47 — — — — —	soir, Omnibus.
9 — 59 — — — — —	Poste.

### PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . .	20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . . .	30 —
Dans les faits divers . . . . .	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

### ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Voici, d'après la *Gazette officielle* du royaume d'Italie, du 10 décembre, le texte de la déclaration faite dans la séance du Sénat, du 10 décembre, par le président du conseil (général La Marmora) :

« Je m'étonne, à vrai dire, que l'honorable sénateur Gallina, homme politique et ancien diplomate, ait pu prêter aussi légèrement qu'il l'a fait des vues ambitieuses à la France. Assurément, la France a toujours eu un grand, un très-grand intérêt à ne pas permettre à l'Autriche de s'établir dans nos provinces; il est naturel qu'elle ait surtout compris cet intérêt après le désastre de Novare. Au milieu de cet épisode, j'ai été charmé d'entendre que quelqu'un... je n'ai pas bien saisi le nom... (Plusieurs voix : Gioberti).

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL : Je reconnais en Gioberti un grand homme, mais dans sa politique il y avait souvent de la poésie et, dans ses affaires d'Etat, il est bon de laisser de côté la poésie (encore bien que tout à l'heure je me propose de faire une citation poétique). J'ai eu beaucoup de plaisir, dis-je, à entendre dire que l'Empereur Napoléon, alors qu'il était président de la République, avait été étranger au projet d'occupation de Gènes dont a parlé le sénateur Gallina; d'autant mieux qu'il y a quelques jours d'autres sénateurs ont exprimé la même suspicion à l'égard de l'Empereur.

Suivant les uns, il nourrissait une ambition personnelle; suivant les autres, il était subordonné à des conditions impérieuses. Je dois

répéter que je n'ai jamais partagé une telle suspicion, et puisque je suis entré dans la voie des indiscrétions, je me permettrai de raconter ici une petite anecdote qui sert à mettre en relief les bienveillantes intentions de l'Empereur à notre égard.

Déjà, dans l'autre Chambre, j'ai dit que j'avais eu plusieurs fois l'occasion d'approcher l'Empereur des Français qui, dès 1852, m'avait manifesté de bonnes intentions à l'égard de l'Italie. Ayant un jour l'honneur d'être admis à sa table, près de lui, l'Empereur me cita, en excellent italien, des vers de Pétrarque, après m'avoir longtemps parlé de l'illustre Manzoni, que j'ai le plaisir de voir siéger dans cette enceinte.

Croyez-le, messieurs les sénateurs, le monarque qui a gravé dans sa mémoire ces belles paroles :

*Il bel paese*

*Che Apennin parte, il mar circonda a l'Alpe,*

ne saurait nourrir dans ses pensées le projet de démembrer l'Italie. (Applaudissements prolongés).

Plusieurs journaux italiens de différentes nuances sont unanimes à démentir le bruit que la translation de la capitale soit remise à une époque indéterminée. Ce bruit est, en effet, dénué de tout fondement.

Le désarmement en Italie s'opère avec rapidité. Plus de 100.000 soldats ont déjà été renvoyés dans leurs foyers.

Nous empruntons à l'*Union de l'Ouest* les extraits suivants d'une correspondance de Rome, en date du 7 décembre 1864 :

J'ai peu de chose à ajouter à la nouvelle que je vous donnais, dans ma dernière lettre, au sujet de l'attitude du Saint-Siège. On tient pour certain, à Rome, que le cardinal secrétaire d'Etat a préparé sa circulaire aux nonces apostoliques, mais qu'il ne juge pas encore opportun de l'expédier. Attend-il l'issue des discussions du Sénat subalpin, le décret ordonnant le transfert, ou, selon une rumeur assez répandue, la circulaire sera-t-elle envoyée le lendemain du Consistoire, après que le Pape se sera expliqué au sujet de la convention, dans son allocution consistoriale? Toutes les suppositions sont permises.

L'ambassadeur de France a passé deux jours à Naples, la semaine dernière, dans le plus profond incognito. Son Excellence le croyait, du moins, mais un journal bien vu en cour, malgré ses semblants d'hostilité, a divulgué le secret. Ce journal se borne à annoncer l'arrivée et le départ de M. de Sartiges, sans chercher à pénétrer le mystère de cette excursion si soudaine et si brève. Imitez, si vous le voulez bien, la réserve de la feuille napolitaine.

La police pontificale vient d'arrêter, dans le quartier du Transtévère, trois agents piémontais arrivés depuis peu, les frères Frédéric, Joseph et Raphaël Bassi, originaires de Ferrare. Ces individus ont été trouvés détenteurs de couteaux catalans et de revolvers, et nantis de plusieurs passeports en règle. Mgr de Mérode avait bien raison de proposer, il y a deux ans, la suppression des passeports entre l'Etat pontifical et l'Italie: il n'y a en Italie que les honnêtes gens qui n'obtiennent pas de passeport pour venir à Rome.

Il n'est bruit depuis quelques jours que d'un trésor enfoui sous la grande arcade du Colysée, du côté de Saint-Jean-de-Latran, à une époque très-reculée, et dont l'existence vient d'être révélée à un honorable habitant de Rome. Je ne suis pas peu embarrassé pour vous raconter la chose dans tous ses détails, à cause des variantes innombrables que j'ai recueillies mêmes en écoutant les personnes les mieux informées. Il faudrait, pour savoir la vérité, toute la vérité et la vérité seule, s'adresser à l'inventeur du trésor; mais vous devez comprendre qu'il se tient sur la réserve, pour le moment, du moins.

On prétend donc que ce personnage a trouvé, en *bouquinant*, un mercredi, le long des étalages de vieux livres de la place de Navone, un fragment de parchemin couvert d'une écriture assez visible encore pour pouvoir être déchiffrée. Il était question dans ce manuscrit d'un trésor enfoui au temps des guerres civiles du moyen-âge sous telle arcade du Colysée, à environ 20 mètres de profondeur. On devait, en fouillant le sol, rencontrer d'abord plusieurs indices de la présence du trésor, entre autres un squelette de cheval. L'heureux possesseur du parchemin a entrepris des fouilles, du consentement du gouvernement et à l'aide de fonds avancés par un banquier qui se réserve le quart de la trouvaille, une moitié appartenant de droit à l'Etat.

Voilà, en deux mots, le récit de l'événement, dégagé des enjolivements qu'y a ajoutés l'imagination populaire. Ainsi on assure que le trésor s'élève à 2 millions d'écus romains en or, sans parler des pierreries; qu'outre le squelette de cheval, les ouvriers doivent rencontrer

### FEUILLETON.

10

## LA DYNASTIE DES FOUCHARD.

(Suite.)

— Vous ne dites rien, Armand, murmura Marie, avez-vous quelque peine ?

— Oh ! répondit le jeune homme en faisant un signe affirmatif.

Marie le regarda avec un tendre intérêt, puis elle reprit timidement :

— Est-ce que vous ne pouvez pas me dire ce qui vous afflige ?

— Marie, celle que j'aimais ne sera point à moi !

Marie n'avait jamais entendu sortir de la bouche d'Armand un mot qui lui assurât positivement que c'était elle qui occupait toutes ses pensées; elle le supposait bon, elle le trouvait aimable, elle avait cru comprendre certaines allusions délicates à un sentiment qu'on n'osait pas déclarer; mais les déclamations perpétuelles de sa tante contre la perfidie des hommes lui inspiraient quelque méfiance, et, tout en obéissant à l'entraînement irrésistible de son cœur, elle craignait d'être trompée. En ce mo-

ment, le sens de la phrase qu'Armand venait de prononcer lui échappa complètement; trop simple, trop désintéressée, pour voir dans le changement de fortune de sa tante une cause de désespoir pour Armand, elle imagina qu'il accusait un chagrin dont une autre qu'elle était la cause. Ah ! il aimait ailleurs, c'est du dehors que lui venait quelque cruelle déception. Par une sorte de communication électrique, elle ressentit à l'instant un coup semblable à celui dont on se plaignait à elle, un frémissement douloureux fit aus-i trembler son bras; elle ne le retira pas, néanmoins, mais elle demeura sans parole, et son silence fut une réponse accablante pour le malheureux Armand.

Ils continuèrent à marcher, l'un à côté de l'autre, sans échanger un mot ni un regard, oppressés, respirant avec peine.

A dix pas de la maison Fouchard, faisant un suprême effort, Armand dégagea doucement son bras.

— Adieu, Marie ! dit-il, nous ne nous verrons plus !... vous serez riche... soyez heureuse !

— Je ne serai jamais heureuse ! murmura la jeune fille.

— Eh bien ! reprit Armand avec une exaltation contenue, celui qui, vous possédant, ne cherchera

pas à faire votre bonheur sera un misérable ! — Ah ! si mon père n'avait pas, malheureusement, perdu sa fortune, j'aurais pu peut-être espérer encore....

— C'est donc de l'argent que veut celle par qui vous souffrez ? oh ! alors elle ne mérite pas vos regrets.

— Marie ! Marie ! de qui parlez-vous ?

— D'elle ; mais je ne la connais pas.

— Marie, vous ne la connaissez pas, celle que j'aime ! celle à qui j'aurais voulu donner tous les trésors du monde, celle à qui je n'ai pu offrir que mon pauvre cœur ? celle à qui, chaque dimanche depuis trois années, je portais mon timide hommage ?

A ce dernier trait la lumière se fit aux yeux de Marie, elle fondit en larmes. Cependant, ils touchaient à la porte de la maison Fouchard, elle parvint à se contenir.

— Armand, dit-elle d'une voix à peine perceptible, celle que vous aimez je la connais maintenant, elle sera à vous ou à Dieu !

M. Dusseaux venait de rejoindre les jeunes gens, il jeta sur eux un regard étonné, Marie s'essuyait encore les yeux ; mais le temps de demander une explication manqua. Achille arrivait tout empressé, il offrit le bras à Marie, et la conduisit, en lui disant

mille jolies choses que la jeune fille n'entendit pas. MM. Dusseaux furent reçus par Urbain Fouchard, qui, après les avoir salués froidement, les amena près de son père, enseveli dans un large fauteuil, où il cachait de son mieux l'habit vert à boutons d'argent.

XV.

Tout le monde était arrivé : au bout de cinq minutes on passa à table. Le père Fouchard offrit le bras à Mlle Chevert, Urbain conduisit Mme Bourdin, l'épouse du notaire, et Achille fut encore le cavalier de Marie.

Le couvert était splendide, Achille avait fait les choses magnifiquement : c'est la faute inévitable des parvenus. On veut cacher la bure de la veille sous le velours du lendemain, puis on appelle des témoins ; mais les témoins ont quelque mémoire ; ils vous déshabillent, et vous rendent vos haillons. Vous essayez de les écraser par votre luxe, ils se redressent et vous déchirent. Vous sortez de l'épreuve aussi mépriée que devant, et plus haï. Le père Fouchard avait pris une veste de laquais pour un habit de marquis ; Achille prenait un faste grossier pour une marque de grandeur : même sottise au fond. Honorablement portées, ni la bure ni la veste ne

d'autres indices, tels que le crâne d'une panthère et la corne d'un rhinocéros; que le possesseur du parchemin a reçu d'un descendant de la famille qui a enfoui le trésor la sommation, sur papier timbré, d'exhiber le manuscrit; que les deux prétendants ont fini par où ils auraient dû commencer, par convenir de remettre les débats au jour de la découverte du trésor.

Bref, ce qu'il y a de certain, ce que je puis vous affirmer, c'est que les fouilles ont déjà atteint une profondeur de 10 mètres et qu'on a trouvé un squelette de cheval qui a été transporté, après les constatations d'usage, au Capitole. Malheureusement, on a rencontré l'eau, sur laquelle on ne comptait pas, car il n'en est pas question dans le parchemin: les ouvriers travaillent à l'épuiser au moyen d'une pompe à vapeur. La foule afflue du matin au soir autour de l'excavation: pour peu que cela continue il va falloir doubler la garde du Colysée.

Les lettres de Rome du 9 annoncent d'une manière positive l'arrestation de trois prétendus cordonniers, se disant frères, venant de Ferrare, logés séparément et porteurs d'armes prohibées. Les autres détails donnés sur cette affaire ne sauraient être garantis.

Nous recevons du comité polonais de Paris la protestation suivante:

Les horribles persécutions exercées par le czar de Moscovie sur la Pologne continuent.

Nous venons protester contre un nouveau forfait accompli sur cette terre encore trempée du sang de tant de martyrs.

Dans toute la Pologne, le 27 novembre dernier, par une nuit glaciale, une soldatesque forcée s'est ruée sur les couvents, a enlevé de force les religieux et religieuses, qui ont été déportés à l'instant dans des contrées lointaines. Femmes, enfants, vieillards octogénaires, malades, personne ne fut épargné. Cette horrible exécution a été suivie dans beaucoup de localités de la profanation des églises et du pillage des vases sacrés.

Cet acte sacrilège attaque ostensiblement la religion, la justice, le droit, la liberté de conscience, les plus précieux trésors de l'homme. Pouvons-nous nous taire en présence de ces ignominies? Pouvons-nous ne pas pousser un cri d'horreur devant ce nouvel attentat? Non, nous ne le pouvons pas!

Prenant à témoin le Dieu tout-puissant, nous protestons à la face du monde entier contre cet attentat; nous protestons contre la suppression des couvents; nous protestons contre la spoliation des communautés; en un mot, contre tout acte qui porterait atteinte à notre sainte religion et à nos traditions nationales.

Espérons que cette persécution inouïe réveillera chez les nations une sympathie plus effi-

cace pour cette Pologne, héritière d'un droit inscrit dans l'histoire et dans les traités.

L'abbé CHARLES MIKOSZEWSKI,  
Chanoine honoraire, président du comité ecclésiastique polonais.

Les dernières nouvelles de Saint-Domingue présentent l'insurrection comme plus résolue que jamais à ne pas plier devant les forces espagnoles.

Les révoltés venaient d'élire et d'acclamer pour leur chef suprême un homme encore à la fleur de l'âge, M. Polenco, qui est très-populaire dans le pays. Aussi est-il presque certain que si les Espagnols venaient à évacuer entièrement la contrée, il serait proclamé président de la république dominicaine.

On écrit de New-York, le 30 novembre :

On n'a des nouvelles de la campagne de Georgie que par des correspondances confédérées, et voici ce qu'on en sait :

La cavalerie fédérale aurait été repoussée en essayant de traverser la rivière Oconee à 87 milles environ d'Augusta. Cette cavalerie fait partie de la colonne qui se rend directement d'Atlanta à Augusta. L'autre colonne, ou aile droite, qui marche sous les ordres de Sherman lui-même, n'a pas voulu attaquer Macon, trouvant cette place trop bien retranchée et, le commandant fédéral n'ayant pas de temps à perdre devant la place, cette colonne serait arrivée à Gordon et Milledgeville. Cette dernière ville est la capitale de la Georgie.

Le 22, les généraux Haran, Beauregard, Taylor et Wheeler se trouvaient à Macon, concentrant des forces et se mettant en disposition d'attaquer l'une ou l'autre des colonnes fédérales.

La milice de Georgie et de la Caroline du Sud, les garnisons de Savannah, Charleston et Wilmington, la cavalerie de Wheeler et quelques divisions du général Lee sont à Augusta.

Le bruit court que Breckenridge et Forrest s'avancent en toute hâte, vers la Georgie.

On ne croit pas que les lignes du général Lee soient attaquées de nouveau avant que le général Grant ait reçu des renforts considérables. L'opinion générale est qu'on ne peut pas lui en envoyer avant qu'il ait été procédé à une nouvelle levée d'hommes. Le dernier appel sous les drapeaux (il s'agissait de 500,000 hommes) n'a pas produit plus du cinquième de ce chiffre.

Des correspondances prétendent que les officiers de la marine fédérale sont enchantés de ce que la *Florida* ait disparu accidentellement, attendu que cela leur sauvera l'humiliation de rendre et de ramener ce navire, il ne restera plus maintenant qu'à donner une satisfaction diplomatique.

La malveillance a insinué que la *Florida*

avait pu être coulée administrativement; toutefois, on assure que le gouvernement a été complètement étranger à ce sinistre.

Le 2 courant, M. J.-S. Leach, un des députés de la Caroline du Nord, a présenté une série de résolutions devant la Chambre législative des Etats confédérés, résolutions critiquant indirectement la sécession, et déclarant le consentement des Confédérés à négocier la paix sur les bases des droits et de la reconnaissance de tous les droits et privilèges garantis par la Constitution et les lois des Etats-Unis interprétées et entendues comme ils l'ont été au temps où régnaient la paix et la fraternité.

Ces résolutions ont été rejetées presque unanimement. Trois députés seulement les ont soutenues par leur vote, et M. J. M. Leach, frère de celui qui avait mis en avant lesdites résolutions, a déclaré « qu'il était convaincu qu'il n'y avait dans la Chambre aucun député de la Caroline du Nord qui désirât la paix à d'autres conditions qu'une séparation éternelle des Etats du Nord.

Une dépêche, datée du 26 novembre de Washington, dit que l'attention du département de l'Etat a été considérablement occupée, pendant la semaine dernière, par les entrevues qui ont eu lieu entre le corps diplomatique au sujet de la prise de la *Florida*. Lord Lyons semble être le seul représentant de l'Europe particulièrement intéressé dans la question. Il a passé la majeure partie de la journée avec M. Seward.

On ne connaît pas encore le résultat de cette conférence, ni si quelque accord est intervenu. On croit cependant dans les cercles officiels que l'affaire se terminera par de simples excuses offertes au gouvernement du Brésil.

Le gouverneur Brown, de la Georgie, a publiquement révoqué la commission donnée il y a environ trois ans à M. C. G. Baylor, comme commissaire du commerce pour l'Etat de la Georgie en Europe. Celui-ci est actuellement à Washington, et il a éveillé la défiance de ses compatriotes par ses opinions anti-sudistes. Le président Lincoln a publié sa proclamation annonçant la ratification du traité avec la Belgique pour l'abolition des droits du Scheldt.

Le *Tallahassee* et le *Ckickanauga* sont en sûreté à Wilmington. Les bâtiments qui font métier de traverser le blocus, le *Talisman* et l'*Armstrong*, sont arrivés à Bermuda avec 1,100 balles de coton de Wilmington. Il y avait 21 coureurs de blocus, le 12 de ce mois, à Nassau.

On lit dans l'*Opinion nationale* :

On connaît les difficultés soulevées par le Saint-Siège contre la nomination du nouvel évêque de Perpignan. Le même épisode pourrait se reproduire, avec un caractère d'hostilité plus marqué à propos de la promotion de

M. l'abbé Gueulette, curé de Notre-Dame de Moulins, à l'évêché de Valence.

M. Gueulette passe pour avoir des opinions gallicanes très-prononcées, et l'on assure qu'il n'était pas toujours en communauté de sentiments avec M. de Dreux-Brézé, l'un des deux évêques nommés par M. de Falloux. (L'autre est M. Pie, évêque de Poitiers). Sa promotion rapprochée de la récente polémique du *Pays*, pourrait donc être regardée comme un signe du temps.

Si c'est là un signe du temps, dit l'*Union l'Ouest*, nous n'en faisons pas compliment au temps. Mais nous demanderons à l'*Opinion nationale* s'il lui paraîtrait extraordinaire que le Pape élevât des difficultés au sujet de la nomination de M. l'abbé Gueulette? Il est, en effet, notoire que M. l'abbé Gueulette a fait à son évêque, Mgr de Dreux-Brézé, une opposition qui ne s'est pas toujours tenue assurément dans les bornes des convenances. Est-il possible que la cour de Rome puisse voir d'un oeil indifférent cette atteinte au respect que tout prêtre doit à son évêque?

Il faudrait tâcher de conserver, même dans la haine, des sentiments de justice. Supposons qu'un colonel vienne à manquer d'une manière grave à l'un de ses supérieurs. Si ce colonel était, au bout de quelque temps, promu au grade de général, l'*Opinion nationale* pense-t-elle que cette promotion serait d'un bon exemple dans l'armée? Toute la question est là, et il est singulier qu'on refuse au Pape le droit d'avoir sur la nécessité de maintenir intacts dans le clergé les règles de la hiérarchie, des opinions qui, dans l'armée, sont celles du dernier caporal.

Un de nos correspondants nous dit qu'on parle d'un nouveau candidat à la succession de M. Mocquard. Ce serait M. Alfred Maury, membre de l'Institut et bibliothécaire des Tuileries. Le même bruit est mentionné dans une correspondance parisienne du *Journal de Bruxelles* qui ajoute ceci : « M. Alfred Maury » passe pour l'homme le plus érudit qu'il y ait » en Europe; c'est une encyclopédie vivante. » A ce titre, ce serait pour l'Empereur un » auxiliaire précieux, capable de répondre à » tout instant, comme un dictionnaire à toute » question. »

Les obsèques de M. Mocquard, sénateur, secrétaire particulier et chef du cabinet de l'Empereur, ont eu lieu lundi à midi à l'église Saint-Roch, en présence d'une foule considérable où se pressaient toutes les notabilités du monde politique, littéraire, artistique.

La cérémonie funèbre avait été organisée au nom de Sa Majesté, par le ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts. On sait que, par un témoignage de haute sympathie l'Empereur avait décidé que les funérailles seraient payées par la liste civile.

sont de honorantes; ce qui est déshonorant, c'est de rougir de son origine. Pourquoi cacher les voies qu'on a suivies pour s'élever, si elles sont avouables?

Cependant, un dîner vaut toujours quelque chose, les gens paient d'une ou deux heures de silence, voire d'admiration feinte; laissez faire, ils se dédommageront en sortant.

Parmi les personnes qui avaient pris place à la table du père Fouchard, il n'y avait guère que M. Dusseaux, Armand, Marie et Mlle Chevert qui ne se sentaient pas animés d'une secrète rage contre leurs amphitryons. M. Dusseaux se contentait de hausser les épaules en voyant la peine qu'on s'était donnée; Mlle Chevert pensait bonnement que tout était là pour lui faire honneur à elle, et trouvait la chose parfaite; Armand et Marie ne voyaient rien, sinon le demi-sourire qui se dessinait alternativement sur leurs lèvres; n'entendaient rien, sinon l'écho des dernières paroles qu'ils s'étaient dites. Mais, à côté d'eux, on comptait les plats, on soupesait l'argenterie, on se demandait combien il avait fallu de basses usures, et d'étranges coups de commerce pour permettre, un jour venant, d'étaler cette pompe insolente.

La conversation languissait; le père Fouchard

étouffait dans son habit, et n'avait pas encore digéré les sarcasmes de son petit-fils; Urbain, toujours maussade, disait peu; Achille surveillait le service. Cependant, le vin circulait; peu à peu les langues se délièrent. M. Bourdin parlait et riait fort, il avait des saillies pour tout le monde et des mots pour chacun, on eût dit qu'il était l'orateur appointé de la *dynastie* Fouchard. Le repas devint bruyant, presque gai. Mlle Chevert entama l'histoire de ses campagnes, au profit de quelques-uns de ses voisins, de façon toutefois à n'être pas entendue de MM. Dusseaux, écouleurs irrévérencieux, trois fois indignes. Elle en était à raconter les fêtes de Manheim, où elle avait vu Dieu sait quelles choses extraordinaires, et quels gens de haute qualité! lorsque survint un convive qui n'avait point reçu d'invitation régulière. Foc, le chien d'Armand, son fidèle compagnon dans la forêt, animal très-pétulant dehors, fort discret au logis, scrupuleux observateur de la consigne qui lui interdisait la maison de Mlle Chevert, Foc avait peut-être quelques mauvaises connaissances dans le village, il ne se trouvait point à la maison quand MM. Dusseaux la quittèrent, on ne songea pas à lui. Mais lui, songea à son maître, en flairant sa piste, dans la rue de Chemelles, il suivit cette diable de

piste, entra dans la maison Fouchard, puis, à un moment donné, probablement alléché par d'excellentes odeurs, il s'introduisit dans la salle à manger et vint pousser, du museau, le coude de son maître. Armand, surpris et mécontent, voulut chasser l'intrus, et articula son nom si sévèrement que le pauvre Foc, ne sachant quel était son péché, se fauffa sous la table, et y élut domicile sous les jupons de Mlle Chevert.

Au contact de l'horrible bête, la vieille demoiselle jeta un cri, se leva de table, renversant deux ou trois pièces du service; et faillit se trouver mal. Armand accourut, saisit le délinquant par la peau du cou, l'émmena et le mit en lieu sûr au fond de la cour.

En rentrant dans la salle, Armand comptait faire des excuses à sa tante; mais la dame ne lui en laissa pas le temps. Revenue à elle, honteuse d'une terreur qui cadrait mal avec ses exploits imaginaires, en vain, depuis un moment, elle essayait d'expliquer, par quelque impression d'enfance, son « antipathie nerveuse » pour les chiens et les chats, en vain elle rappelait l'horreur que certains guerriers célèbres éprouvaient, dit-on, qui pour un rat, qui pour un lapin, qui pour une des moindres bêtes de la créa-

tion; elle sentait qu'on ne la croyait pas, la colère lui montait à la tête.

— Eh bien, monsieur, dit-elle à Armand, d'une voix sèche et vibrante, avez-vous mis votre ami à la petite table? Si vous l'avez fait, je m'étonne que vous ne soyez pas resté à lui tenir compagnie; vous seriez là plus à votre place qu'ici, où il n'y a d'autre libertin que vous!

— Ma cousine, répondit M. Dusseaux père qui se hâta de prendre la parole, il a pu m'arriver de permettre que, chez vous, et en petit comité, vous prissiez à l'égard de mon fils une liberté de remontrance autorisée jusqu'à un certain point par votre âge et nos liens de parenté; mais en maison tierce, au milieu de personnes un peu étrangères, je vous serais très-reconnaissant si vous vouliez bien épargner une qualification injurieuse à un jeune homme plein d'honneur et de délicatesse.

Mlle Chevert, — personne ne le savait mieux que sa cuisinière Victoire, — n'avait qu'un premier élan; si on l'arrêtait court, elle ne résistait pas plus qu'un enfant. En entendant M. Dusseaux, elle pâlit, quand il eut fini de parler elle se tut. Mais c'en était fait, la gaieté générale avait disparu; le dessert ne ramena même pas le feu bien éteint; on se leva de

Le deuil était conduit par le fils et les gendres de M. Mocquard. On remarquait dans le cortège tous les membres de la maison militaire et civile de l'Empereur et tous les hauts dignitaires de l'Empire. Sa Majesté s'était fait représenter par M. de La Ferrière, un de ses chambellans. Le général Franconièr représentait S. A. I. le prince Napoléon. Tous les ministres s'étaient rendus à cette triste cérémonie, ainsi que les maréchaux et amiraux présents à Paris. Le Sénat avait envoyé une députation composée de : M. Delangle, premier vice-président ; M. le baron de Lacrosse, secrétaire ; M. le prince Poniatowski, M. Suin et M. le vicomte de La Guéronnière.

On remarquait dans l'assistance un grand nombre de sénateurs et de députés, des conseillers d'Etat, un grand nombre de fonctionnaires des différentes administrations publiques.

Les grands théâtres de Paris avaient tenu à honneur de se faire représenter par leurs directeurs et leurs artistes les plus distingués, en souvenir des œuvres dramatiques auxquelles se rattache le nom de M. Mocquard, qui n'était pas seulement un homme politique éminent, mais encore un écrivain d'un véritable mérite.

L'absoute a été donnée par M. l'abbé De Guerry, curé de la Madeleine. Après le service religieux, la foule a suivi le convoi jusqu'au cimetière Montmartre où s'est faite l'inhumation.

Arrivé au cimetière, le cercueil a été transporté au caveau de la famille Mocquard, et lorsque les dernières prières ont été dites, Son Exc. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts, a pris la parole et, dans un discours d'une éloquence vivement émue, a rendu à la mémoire de M. Mocquard un juste tribut de sympathique regret et de juste éloge pour son caractère et pour sa haute intelligence.

M. le vicomte de La Guéronnière s'est avancé ensuite, et au nom de la députation du Sénat a prononcé un autre discours.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Depuis que le comte Treillard a quitté la direction des bureaux de la presse au ministère de l'intérieur, cette partie du service est restée dans le provisoire ; mais, d'après des bruits qui circulent, il serait question de la réorganiser sur de nouvelles bases.

Il paraît toutefois qu'on hésiterait encore entre deux projets, dont l'un consisterait à joindre la division de la presse au cabinet particulier du ministre de l'intérieur, et l'autre à la transporter, sinon en totalité, au moins en partie, au ministère d'Etat.

On désigne même déjà, dans le cas où la

préférence serait donnée à cette dernière combinaison, la personne qui serait chargée de ce service.

D'après les mêmes bruits, M. Piras, actuellement chef de bureau du ministère de l'intérieur, serait nommé inspecteur général des bureaux de bienfaisance, et M. Reboul, qui est chef de division, serait appelé à d'autres fonctions qui ne sont pas encore désignées.

Nous reproduisons, bien entendu, ces divers bruits sous toutes réserves.

— MM. les fabricants et négociants en tissus de Paris, viennent d'adresser à S. M. l'Empereur la pétition suivante, au sujet du régime pratiqué par la Banque de France :

« A Sa Majesté l'Empereur,

« Les fabricants et négociants en tissus :

« Sire,

« Émus du retour périodique de crises auxquelles nous sommes étrangers, lésés par l'élévation du taux de l'escompte de la Banque de France, nous venons respectueusement solliciter l'attention de Votre Majesté sur les conséquences désastreuses d'un état de choses qui paralyse les affaires et porte une atteinte profonde au travail national.

« Sire,

« Nous avons confiance dans la haute sagesse de Votre Majesté ; et, dans ces grandes circonstances, nous ne pouvons que la supplier d'instituer une commission d'enquête, qui recherche les moyens de remédier à un mal dont souffre le commerce tout entier. »

Cette pétition porte plus de 500 signatures des principaux commerçants de l'une de nos premières industries, celle qui se rattache le plus directement au travail national, comme il est rappelé dans cette pétition, qui est courte, mais significative, car ses signataires représentent un chiffre de plus de 500 millions d'affaires par an sur la place de Paris.

— Pendant l'absence du gouverneur-général de l'Algérie, le général de division Desvaux, sous-gouverneur, a pris par intérim le gouvernement général de l'Algérie.

— M. le vicomte Amelot de Chaillou, qui a rempli pendant près d'un an l'intérim de chargé d'affaires de France, vient de quitter Athènes pour rentrer en France.

« Nous serions heureux, dit à propos de ce départ, le journal la Grèce, si les chances de sa carrière ramenaient un jour à Athènes le diplomate distingué dont la sagesse, dans les jours difficiles, a si dignement dirigé les affaires de la France. »

— La Vigie de Cherbourg apporte les détails suivants sur le naufrage de l'Iowa :

En parlant dans notre dernier numéro, dit ce journal, du naufrage du grand steamer Iowa de la London, Havre and New York shia line, qui a fait côte dans la nuit de mardi à

mercredi dans le havre d'Omonville (Hague), nous avons attribué ce sinistre, suivant les premières indications qui nous avaient été fournies, à la déviation des compas qui auraient subi l'influence de la coque du navire construite en fer ; ces premiers renseignements seraient inexacts, si nous en croyons le récit des nombreux passagers que nous avons vus le lendemain du naufrage, et il faudrait attribuer le sinistre à l'incurie du capitaine, à l'indiscipline des hommes de l'équipage, qui tous étaient, paraît-il, dans un état complet d'ivresse.

Les passagers français qui étaient en assez grand nombre à bord, et parmi lesquels se trouvaient plusieurs artistes, entre autres M. Eugène Luguët, du Gymnase, M<sup>me</sup> Cayot, du Vaudeville, MM. Auguste Genin, Ed. Grevin, L. Dupuy, J. Gay, E. Fischer, E. Landin, M<sup>me</sup> A. Bonis, C. Balthazar, J.-C. Tayot, M. Vallon, artistes dramatiques ; MM. Antoine Genin, Sauvon dit Fernando, M<sup>me</sup> H. Gay, artistes lyriques ; M. E. Robin, chef d'orchestre ; M<sup>me</sup> A. Davrigny, artiste chorégraphique, se rendant à Mexico où ils étaient engagés, se plaignent amèrement de l'équipage du Iowa pendant la courte traversée qu'ils ont faite et surtout au moment du naufrage. Armés de couteaux et de revolvers, ces hommes, mi-anglais, mi-américains, auraient fait débarquer d'abord les passagers de leur nation et leurs bagages, avant de permettre aux passagers français de descendre dans les embarcations.

On reproche aussi au capitaine du Iowa d'avoir l'un des premiers quitté son bord.

Quant aux hommes de l'équipage, aussitôt à terre, ils ont continué à boire, se sont répandus dans la campagne, et plusieurs d'entre eux ont été arrêtés et emprisonnés par les soins de la gendarmerie dans le petit fort d'Omonville. Tous étaient en état d'ivresse.

Tous ces faits seront révélés prochainement en justice, car on nous assure que les passagers français, dont une partie seulement des bagages a été sauvée par leurs propres soins, sont dans l'intention d'intenter une action à la compagnie qui s'était chargée de leur transport.

Nous souhaitons, pour l'honneur de la marine marchande anglaise, que ces faits soient exagérés, mais nous ne le croyons pas.

On espère relever le Iowa. C'est M. Bienvenu, constructeur à Cherbourg, qui sera chargé de cette difficile opération.

Cent marins de l'Etat, commandés par un officier, sont partis de Cherbourg jeudi soir pour aller dégréer et décharger le Iowa, dont l'équipage a été congédié par M. Brostrom, agent au Havre, de la compagnie anglaise.

— On lit dans le Propagateur du Pas-de-Calais :

flexion ; vous pouvez être sûr que je ferai part à ma nièce de vos ouvertures ; je ne lui refuserai pas mes conseils, néanmoins, je ne la contraindrai pas.

Là-dessus, le bonhomme se retira, espérant bien que les conseils promis lui seraient favorables ; autrement en eût-on parlé ?

Il avait raison jusqu'à un certain point : Mlle Chevert comptait effectivement communiquer la proposition de telle sorte qu'elle ne fût pas rejetée du premier coup ; mais certes, elle n'entendait pas non plus qu'elle fût acceptée ; d'autres demandes surviendraient, on les accueillerait sans en rebuter aucune ; en peu de temps, il se formerait une cour de soupirants plus ou moins poétiques ; Mlle Chevert serait entourée, écoutée, admirée ; et le jeu durerait aussi longtemps que la pauvre Marie consentirait à servir d'amorce. Tout bien considéré même, la demande du père Fouchard fut tenue en réserve pendant quelques jours, rien ne pressait, il valait beaucoup mieux attendre qu'une autre proposition, venant à se produire, on pût balancer deux prétendants l'un par l'autre ; c'était le plus sûr moyen de brider un caprice de jeune fille, car qui sait ?

L'événement ne tarda pas à justifier la sagesse de ce plan. (La suite au prochain numéro.)

Un maître d'école de village enseignait l'alphabet à ses petits élèves.

Beaucoup d'entre eux ne pouvaient y mordre et recevaient, pour leur ignorance, de la férule sur les mains, ou le bonnet d'âne sur la tête.

Mais quand vint le tour du jeune J.-L. V..., il répondit au magister que non-seulement il connaissait son alphabet, mais qu'il allait réciter des vers se terminant par ordre des lettres alphabétiques.

Alors, sur l'invitation du maître, il se leva et recita le tour de force suivant :

A tout âge on s'amuse, et quand on est pap. . . a  
On s'étonne qu'enfant on ait eu des bé. . . b  
Et, dédaignant alors les jeux du temps pas. . . c  
A vingt ans, par la tête, on a d'autres i. . . d  
On aime le tabac, l'absinthe et le caf. . . e  
La toilette et les bals ; mais ce sont des gri. . . f  
Que ne pardonnent point les personnes a. . . g  
Toussant au coin du feu, sans cesse elles rab. . . h  
Disant que la jeunesse est folâtre aujourd'hui. . . i  
Que, pour se divertir, toujours elle négl. . . j  
L'étude et le travail, dont les vieux font grand. . . k  
Et par qui la raison mûrit en leur cerv. . . l  
Ayant ainsi blâmé ce qu'à vingt ans on. . . m  
La vieillesse est contente et joue à perdre hal. . . n  
Au whist, puis au tric-trac, et boit du thé Pék. . . o  
A des goûts différents, chaque âge est occu. . . p  
Mais un point est commun : tous aiment les é. . . q  
Car ils sont le noyau des plaisirs sur la t. . . r  
L'enfant a du réglisse, au moyen des esp. . . s  
Les jeunes gens du punch, et les vieillards du. . . t  
On quitte tour à tour les jeux où l'on s'est pl. . . u  
Étonné que naguère on les ait culti. . . v  
Pois, à des jeux plus doux, on s'amuse, on se f. . . x

MORALITÉ.

Jouons, dansons, morgue ! comme de vrais cabr. . . y  
Mais ne nous moquons pas des autres, non d'un. . . z

Pour nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

L'Empereur et l'Impératrice n'ont quitté que mercredi le château de Compiègne pour rentrer au palais des Tuileries, où ils sont arrivés.

A la séance de la Chambre des députés de Vienne, le 13 décembre, M. Rechbauer présente une pétition ayant pour objet la mise en liberté de l'ex-dictateur polonais Langiewicz.

Turin, 13 décembre. — Le ministre des finances a annoncé aujourd'hui au Sénat que le Parlement resterait probablement ouvert pendant les deux premiers mois de l'année prochaine, et qu'il aurait ensuite de longues vacances pendant lesquelles on opérerait le transfert de la capitale, qui doit être terminé dans le courant de mai 1865.

Lisbonne, 13 décembre. — Le ministre de la marine a donné sa démission. On assure que le ministre des travaux publics veut aussi quitter le ministère.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sur demande, la maison Biétry expédie à choisir en province tout ce que la fabrication de cachemire français produit de plus beau, de plus fin, de plus nouveau, avec mignonnettes brodées doubles franges, ainsi que des châles cachemire de fabrication courante, des châles de laine et des châles unis pour deuil dans les prix les plus modérés.

Par sa double industrie de filateur et de fabricant, la maison Biétry livre de belle et bonne marchandise comme matière et solidité de teinture à un réel bon marché.

Chaque châle porte une étiquette de prix fixe, un numéro d'ordre et la garantie de la désignation. Par ce moyen, les acheteurs de province sont assurés d'être aussi avantageusement traités que s'ils venaient dans les magasins de Paris.

Maison Biétry, boulevard des Capucines, 41, au premier.

P. GODET, propriétaire-gérant.

table en chuchotant ; on fit salon pendant une triste heure, puis les invités prirent congé, les uns après les autres.

XVI.

Il n'y a pas de fête sans lendemain ; cela est vrai en plus d'un sens. Le lendemain du fameux dîner, le père Fouchard fit son bilan. Au passif : de la fatigue, des mortifications, quatre cents francs de dépense, sans compter le remue-ménage. A l'actif : rien, ou à peu près. Le mariage d'Achille était-il plus avancé ? la récupération du billet de cinquante mille francs était-elle plus sûre ?

« Voyons, dit le bonhomme, c'est point ça, je me suis laissé mener par le bout du nez, je n'ai fait que des bêtises ; ils veulent me faire prendre des modes biscornues.... Bah ! bah ! mon père m'avait laissé douze mille écus, j'ai à l'heure qu'il est autant de louis d'or, c'est point en suivant les modes et en écoutant des conseils que j'ai changé ma monnaie. Qu'ils me laissent tranquille ! je ferai comme je l'entends : c'est géométrique, ça ! »

Au fond, le vieux paysan avait raison ; il n'entendait rien aux belles manières et aux stratégies raffinées du monde. Vouloir le transformer en monsieur et en diplomate, c'était faire de lui un pantin et un

benêt. Dans son naturel, villageois astucieux et rieurs, il était redoutable, tout Chemelles tremblait devant lui ; hors de là, il devenait ridicule et impuissant.

Il y a des gens grossiers, d'un esprit inculte, mais doués de sens ; on ne les trompe pas deux fois. Le père Fouchard, guéri par la comédie qu'il avait lui-même donnée, pendit au croc son habit galonné, courut chercher sa levite qui, seule, avait gagné un peu de lustre en cette affaire, et, sa maison bien nettoyée de beaux meubles, d'argenterie et de porcelaine, il songea aux choses sérieuses.

Trop bien reçu la première fois par Mlle Chevert pour n'avoir pas bon courage, il résolut de reprendre la négociation à l'insu d'Achille. Celui-ci avait dit en partant pour Contres : « Mlle Soyer est charmante... un peu sotte, mais je la formerai. » Donc, la jeune fille lui convenait dans la mesure suffisante, nulle crainte d'un désaveu de sa part, si on pouvait réussir sans lui. En conséquence, le père Fouchard se présenta de nouveau chez la vieille demoiselle, et formula catégoriquement sa demande.

— Monsieur Fouchard, répondit, avec beaucoup de dignité, Madeleine de Chevert, le mariage est une affaire de la plus haute importance, et qui mérite ré-

10 francs l'ouvrage complet rendu franco dans les départements.

# ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE

## DICTIONNAIRE UNIVERSEL

# D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

RÉPERTOIRE DE TOUTES LES CONNAISSANCES USUELLES,  
 Augmenté d'un APPENDICE contenant la formule des Actes de l'état-civil, des Actes sous seings-privés, etc.,  
 RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS SPÉCIAUX,

Sous la direction de **D. LEPRINCE**, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne.

Ce DICTIONNAIRE est une œuvre complète qui restait à faire, quoiqu'il ait été publié déjà un grand nombre de volumes sur les matières qu'il embrasse. On trouve, en effet, dans ce vaste RÉPERTOIRE D'INDICATIONS AUSSI SÛRES QUE PRÉCIEUSES, toutes les CONNAISSANCES USUELLES, toutes les RENSEIGNEMENTS UTILES, toutes les RECETTES D'UNE APPLICATION JOURNALIÈRE, dont nul, ignorant ou savant, riche ou pauvre, ne saurait se passer.

Ce DICTIONNAIRE résume, en un mot, toutes les NOTIONS PRATIQUES de religion, de morale et d'éducation; de législation et de droit; d'administration, de finances, d'industrie et de commerce; de médecine et d'hygiène; d'économie domestique et d'économie rurale; d'exercices de corps, de jeux de société, etc.

Mais ce DICTIONNAIRE, avec les 10,000 mots qui le composent, n'est pas seulement l'ouvrage LE PLUS COMPLET qui ait été publié sur l'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, sur cette science dont l'application est de tous les instants, c'est aussi le MOINS CHER de tous les dictionnaires encyclopédiques.

En effet, tandis que tous les Dictionnaires se vendent 20, 25 et 30 fr., quand ils ne se vendent pas beaucoup plus cher, celui que nous publions ne coûte que DIX FRANCS, port payé, prix sans précédent en librairie pour ces sortes d'ouvrages.

Ainsi, pour DIX FRANCS, on peut recevoir FRANCO, dans les départements, une ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE, imprimée en caractères neufs, sur papier colombier, et formant un gros volume grand in-4° de 960 pages, à 5 colonnes compactes, contenant plus de dix millions de lettres.

Pour recevoir FRANCO, dans les départements, un exemplaire du DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, envoyer un mandat-poste de 10 fr. à l'ordre de

**M. D. Leprince**, rue de Vaugirard, 98, à Paris.

**ANNONCES LEGALES.**  
 La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :  
 Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M<sup>r</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**  
 Après décès.

Samedi 17 décembre 1864, à une heure, il sera procédé, par le ministère de M<sup>r</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, sur la place de la Bilange, à Saumur, à la vente publique aux enchères d'un très beau cheval, bai-brun, propre à la selle et à la voiture, brides anglaise et d'ordonnance, selle, genouillères, etc., dépendant de la succession de M. Vallon, vétérinaire principal à l'École Impériale de Cavalerie de Saumur.  
 Ou paiera comptant plus 5 pour 0/0. (541)

Etude de M<sup>r</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
 A L'AMIABLE,

Un JARDIN, situé au Gros-Caillou, commune de St-Lambert, près le Chapeau, parfaitement affrui, contenant 22 ares, joignant Clavier et M. de Montlaur.  
 S'adresser à M<sup>r</sup> LEROUX, notaire.

**A LOUER**  
 OU A VENDRE

PRÉSENTEMENT,  
 Une petite MAISON précédemment occupée par M<sup>me</sup> veuve Guérin, rue des Payens, ayant toutes les servitudes.

**A LOUER**

pour la St-Jean,  
 Un APPARTEMENT complet, au 1<sup>er</sup> étage, dans la rue de la Tonnelle, n° 11.  
 Deux chambres avec grands placards, cabinet, salle à manger, grande cuisine, grenier et cave.  
 S'adresser à M<sup>r</sup> LAUMONIER, notaire. (533)

**A VENDRE**

**TERRAIN A BATIR**  
 Situé place de la Gare, formant l'angle de la route de St-Lambert et de la route de Rouen, contenant 4650 mètres carrés, dont une petite partie de boire, 42 mètres de façade sur la route de St-Lambert et 121 mètres sur celle de Rouen.  
 S'adresser à M<sup>r</sup> LEROUX, notaire, ou à M. CHASSELOUP DE CHATILLON, propriétaire. (534)

**A VENDRE**  
 OU A LOUER

Avec ou sans caves,  
 Pour entrer en jouissance de suite,  
**GRANDE ET BELLE MAISON**  
 DE COMMERCE,  
 Anciennement occupée par M. Victor MORIN, quai de Limoges.  
 Il y a DEUX CAVES, qui peuvent contenir 200 pièces de vin, plus TROIS CAVEAUX.  
 S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

**A CEDER**  
 DE SUITE,

**UN CAFÉ BIEN ACHALANDÉ,**  
 Dans un très-bon quartier de Saumur.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
 DE SUITE

ou pour la St-Jean prochaine,  
 APPARTEMENTS occupés par M. Rocher-Babin, rue d'Orléans.  
 S'adresser à M<sup>me</sup> veuve RENAULT, chez M. COUTARD, négociant. (535)

**A LOUER**  
**UNE MAISON**

AVEC JARDIN.  
 S'adresser à M<sup>me</sup> TESSIÉ, rue Petite-Bilange, n° 10. (294)

**AVIS.**

Une maison de Commerce demande un apprenti.  
 S'adresser au bureau du journal.

**PLUME HUMBOLD**

De T. ALEXANDRE, Birmingham (Angleterre).  
 Cette plume, doublement cémentée, est la seule inoxydable, avec la plus mauvaise encre.  
 Seul dépositaire à Saumur : GRASSET, libraire, rue St-Jean, ancienne maison GAULTIER BRIÈRE.  
**GROS ET DÉTAIL.**

NOUVELLE SOUSCRIPTION  
 Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

**DICTIONNAIRE**  
 DE LA  
**CONVERSATION**  
 ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,  
 PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,  
 Sous la direction de M. W. DUCKETT.

**SECONDE ÉDITION**  
 Seize volumes, grand in 8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes.  
 Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.

**PRIME D'ENCOURAGEMENT.**

Tout souscripteur au Dictionnaire de la Conversation, avant le 31 décembre 1864, recevra **GRATIS** le Dictionnaire de l'Académie, 2 vol. grand in-4°, dont le prix est de 36 francs.

**LA FÉODALITÉ**  
 ET  
**LE DROIT CIVIL FRANÇAIS**

Par G. D'ESPINAY,  
 Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.  
 Mémoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.  
 LIVRE I<sup>er</sup>. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire; — Bénéfices; — Colonat; — Servage, etc.  
 LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiefs; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; — Bail féodal; — Gardes noble et roturière; — Successions, etc.  
 LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.  
 En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GAULTIER, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 13 DÉCEMBRE.			BOURSE DU 14 DÉCEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	66 10	» 10	» »	66 20	» 10	» »
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	93 50	» »	» 30	93 50	» »	» »
Obligations du Trésor. . . . .	445 »	2 50	» »	» »	» »	» »
Banque de France. . . . .	3595 »	» »	» »	3595 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1235 »	» »	» »	1245 »	10 »	» »
Crédit Foncier colonial. . . . .	597 50	» »	» »	600 »	2 50	» »
Crédit Agricole. . . . .	770 »	30 »	» »	780 »	10 »	» »
Crédit industriel. . . . .	720 »	» »	» »	723 75	3 75	» »
Crédit Mobilier. . . . .	918 75	6 25	» »	940 »	1 25	» »
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	935 »	5 »	» »	947 50	12 50	» »
Orléans estampillé. . . . .	836 25	1 25	» »	855 »	» »	1 25
Orléans, nouveau. . . . .	780 »	» »	5 »	780 »	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	995 »	» »	2 50	998 25	1 25	» »
Est. . . . .	490 »	» »	» »	490 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	875 »	» »	» »	875 »	» »	» »
Lyon nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi. . . . .	582 50	» »	2 50	585 »	2 50	» »
Ouest. . . . .	515 »	5 »	» »	517 50	2 50	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1670 »	» »	15 »	1673 50	2 50	» »
Canal de Suez. . . . .	418 75	» »	» »	418 75	» »	» »
Transatlantiques. . . . .	525 »	» »	» »	» »	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	65 65	» »	05 »	65 80	» 15	» »
Autrichiens. . . . .	440 »	» »	2 50	438 75	» »	1 25
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	506 25	» »	2 50	507 50	1 25	» »
Victor-Emmanuel. . . . .	318 75	1 25	» »	316 25	» »	2 50
Russes. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Bomains. . . . .	273 75	» »	1 25	267 50	» »	6 25
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	600 »	1 25	» »	605 »	5 »	» »
Saragosse. . . . .	437 50	10 »	» »	442 50	5 »	» »
Séville-Xérès-Séville. . . . .	293 75	1 25	» »	292 50	» »	1 25
Portugais. . . . .	290 »	» »	5 »	293 75	3 75	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	308 75	» »	» »	312 50	» »	» »
Orléans. . . . .	293 75	» »	» »	293 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »
Ouest. . . . .	290 »	» »	» »	290 »	» »	» »
Midi. . . . .	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »
Est. . . . .	286 25	» »	» »	286 25	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.